

WP FORMATION

Soutiens FLI possibles et condition(s) d'attribution

Pour être examinée en CoPil, toute demande de soutien financier reçue par mail devra être préalablement formalisée au travers du formulaire associé

Formation initiale

Catégorie 'Soutien financier pour la participation d'étudiants à une formation, un congrès ou un workshop'

- **Nature du soutien**

Remboursement directement effectué au candidat au soutien sur présentation des justificatifs originaux de ses frais de transport, d'hébergement et/ou d'inscription.

- **Montants maximum alloués et conditions d'attribution**

Le montant maximum de ce soutien est fixé à **250 €** pour un étudiant effectuant une présentation (orale ou poster) de ses travaux en imagerie lors d'un évènement ayant lieu en France.

Ce montant est porté à **500 €** pour un évènement à l'international, avec priorité aux étudiants effectuant une présentation orale.

Une liste des principaux congrès d'intérêt est disponible sur le site internet de FLI.

Les demandes doivent systématiquement être motivées par le supérieur hiérarchique (directeur de thèse, du laboratoire ou responsable d'équipe) du candidat au soutien.

Catégorie 'Soutien financier pour l'organisation d'une action de formation continue, d'un congrès, d'un workshop ou d'une école d'été'

- **Nature du soutien**

Remboursement directement effectué aux organisateurs de l'évènement dès lors que leur demande vise à favoriser la participation d'étudiants.

- Attribution de n bourses couvrant les frais de mobilité (transport et/ou hébergement) de n étudiants à hauteur de **250** ou **500 €** maximum chacun
- Prise en charge de tout ou partie de l'hébergement de n étudiants
- Prise en charge tout ou partie des frais d'inscription de n étudiants

Quelle que soit la nature du soutien retenu, les étudiants en thèse seront toujours prioritaires.

- **Montants maximum alloués et conditions d'attribution**

Le montant maximum du soutien est fixé à **2500 €**. Il pourra être revu à la baisse si l'évènement ne fait pas partie de la liste des principaux congrès d'intérêt et/ou si la part de l'évènement dédiée à l'imagerie est faible.

La contribution de FLI est conditionnée à la possibilité pour les organisateurs d'éditer une facture globale au réel qui mentionne la nature du soutien. Pour procéder au remboursement, il sera demandé aux organisateurs de communiquer le nom et le statut des personnes soutenues, de faire apposer si possible le logo FLI sur leurs badges et de renvoyer le bilan page 3 du formulaire de demande soutien.

Catégorie 'Soutien financier pour le montage de TP innovants'

- **Nature de soutien et conditions d'attribution**

Prise en charge du temps plateforme et/ou de tout autre prestation nécessaire au montage de TP innovants en lien avec l'imagerie biomédicale. Le montant maximum alloué est fixé à **2000 €** par nœud et conditionné à la réception d'un compte-rendu/bilan du TP qui insiste sur le caractère innovant.

Formation continue

Catégorie 'Soutien financier pour l'inscription à une formation en imagerie dispensées par CNRS Formation Entreprises'

Nature de soutien et conditions d'attribution : Prise en charge du montant de l'inscription de *n* personnes (étudiant ou non) sur appel à manifestation d'intérêt au travers du réseau FLI et dans la limite d'une enveloppe totale annuelle fixée à **7000 €**.

Catégorie 'Soutien financier pour la participation ou l'organisation d'une formation FLI'

Nature de soutien et conditions d'attribution :

- Prise en charge des frais d'inscription pour un à trois étudiants en thèse dans un des laboratoires du réseau FLI exclusivement
- Prise en charge de l'hébergement des participants inscrits à la formation dans un hôtel ou une résidence commun(e). En cas de places limitées, les étudiants qu'ils soient issus d'un laboratoire français ou non seront prioritaires
- Prise en charge des frais de repas (plateaux-repas, restaurant) pour tous les participants
- Prise en charge du temps plateforme et/ou des consommables nécessaires à la formation
- Prise en charge de tout ou partie du coût de revient de la formation (et ainsi permettre de réduire les frais d'inscription au maximum pour tous les participants)

Catégorie 'Soutien financier pour la formation du personnel des plateformes'

Nature de soutien et conditions d'attribution : Prise en charge des frais de transport et/ou d'hébergement à hauteur de **250 €** (en France) ou **500 €** (à l'étranger) par participant. Le remboursement sera effectué sur présentation des justificatifs originaux ou sur facture.